

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1811

18 septembre 2009

SOMMAIRE

Alliance Distribution Holdings S.à r.l.	86889	GSCP V S.à r.l.	86889
Allstrat Investments S.A.	86885	GS Treasure S.à r.l.	86882
Altenhof Properties S.à r.l.	86906	Healthcare Holdings S.A.	86884
A Schwall's S.à r.l.	86890	International Strategic Advisory S. à r. l.	86891
Bad Schonborn Properties S.à r.l.	86891	Jenissei S.à r.l.	86928
Belvall Capital S.A.	86910	Kirschberg Properties S.à r.l.	86886
Bremerhaven Properties S.à r.l.	86887	Kreuzberg Properties S.à r.l.	86888
Business Maintenance Services S.A.	86928	Lighting International S.à r.l.	86887
Captrisk S.A.	86893	Lighting International S.à r.l.	86883
Darvin S.A.H.	86892	Luxco Properties 5 Sàrl	86906
DS Luxembourg One S.à r.l.	86883	Magna Park JV Units - Germany S.à r.l. ..	86889
Edam Holding S.à r.l.	86882	Makiro S.A.	86884
European Partners for Electronics Holding S.A.	86883	Medical Property Holdings S.à r.l.	86885
Field Point PE V (Luxembourg) S.à r.l. ...	86928	Moxon International S.A.	86882
Frederiksberg Sàrl	86923	NLT Invest S.A.	86886
Galaxy VI	86907	Nord Europe Life Luxembourg	86914
Gamet Holdings S.A.	86925	Nudor (Luxembourg) S.A.	86896
Gengenbach Properties S.à r.l.	86887	Outer Space S.A.	86885
Geoyoung Investment Holdings S.à r.l. ...	86891	Outer Space S.A.	86887
G. & G. LANGLOIS Luxembourg S.à r.l.	86905	Schomberg (Care Home) Properties S.à r.l.	86884
GGL Trade Credit Luxembourg S.à r.l. ..	86905	Schomberg (Clinic) Properties S.à r.l.	86888
GSCP 2000 Eurovision Holding S.à r.l. ...	86882	SCI Pepla	86922
GSCP Sigma (Lux) II S.à r.l.	86891	Synchan Management Invest S.C.A.	86917
GSCP VI AA One Holding S.à r.l.	86890	Synchan Management S.à r.l.	86894
GSCP VI AA One Parallel Holding S.à r.l.	86889	Ulysses Luxembourg S.à r.l.	86899
GSCP VI AA Two Holding S.à r.l.	86890	Villa Saponi S.à r.l.	86908
GSCP VI North Holdings S.à r.l.	86884	Whitehall Street International Override Offshore Fund 2008 SCA	86903
GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l.	86883	Whitehall Street International REPIA Fund 2008 SCA	86903
GSCP VI Seal Holding S.à r.l.	86886	Wise Technology Sàrl	86923
GSCP VI Tanker Holdings S.à r.l.	86885	World Newspaper Holdings S.à r.l.	86888
GSCP VI Windmill Holding 1 S.à r.l.	86890	World Newspaper Holdings S.à r.l.	86888
GSCP VI Windmill Holding 2 S.à r.l.	86886		

Edam Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.177.275,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 124.348.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 janvier 2007, acte publié au Mémorial C, no 647 du 19 avril 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2009112013/14.

(090134664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GS Treasure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 127.966.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 09 mai 2007, acte publié au Mémorial C, no 1386 du 06 juillet 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2009112015/14.

(090134663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP 2000 Eurovision Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 644.725,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 104.805.

Constituée par-devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 29 novembre 2004, acte publié au Mémorial C, no 246 du 18 mars 2005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac
Liquidateur

Référence de publication: 2009112012/14.

(090134666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Moxon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 70.630.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOXON INTERNATIONAL S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009111425/12.

(090133798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

DS Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 4.262.498,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 142.136.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} octobre 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111746/12.

(090134169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

European Partners for Electronics Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 38.657.

La société EUREXPERTS S.A. (anc. Euro Révision S.A.) a résilié, avec effet immédiat, la convention de domiciliation conclue avec la société European Partners for Electronics Holding S.A., sise au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, RCS Luxembourg, Section B, no. 38.657.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Eurexperts S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009111466/13.

(090133746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CAD 149.056,77.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 134.137.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2007, acte publié au Mémorial C, no 68 du 10 janvier 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112008/14.

(090134674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Lighting International S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.839.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

LIGHTING INTERNATIONAL S.à r.l. (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009111760/15.

(090134243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Healthcare Holdings S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 78.098.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

HEALTHCARE HOLDINGS (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009111761/15.

(090134239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI North Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CAD 896.375,49.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 134.055.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2007, acte publié au Mémorial C, no 3015 du 28 décembre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112009/14.

(090134673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Makiro S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 76.513.

La société EUREXPERTS S.A. (anc. Euro Révision S.A.) a résilié, avec effet immédiat, la convention de domiciliation conclue avec la société Makiro S.A., sise au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, RCS Luxembourg, Section B, no. 76.513.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Eurexperts S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009111462/13.

(090133729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

Schomberg (Care Home) Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.977.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111756/12.

(090134152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Medical Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 129.959.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111750/12.

(090134163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Allstrat Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 116.613.

La société EUREXPERTS S.A. (anc. Euro Révision S.A.) a résilié, avec effet immédiat, la convention de domiciliation conclue avec la société Allstrat Investments S.A., sise au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, RCS Luxembourg, Section B, no. 116.613.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Eurexperts S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009111464/13.

(090133739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

GSCP VI Tanker Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.932.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 05 septembre 2007, acte publié au Mémorial C, no 2798 du 04 décembre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112010/14.

(090134672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Outer Space S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 92.113.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

OUTER SPACE S.A. (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009111757/15.

(090134250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI Seal Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: NOK 120.000,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 139.910.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1825 du 24 juillet 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSCP VI Seal Holding S.à r.l.
Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2009112011/15.

(090134671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI Windmill Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 125.869.

Constituée par-devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 21 mars 2007, acte publié au Mémorial C, no 1069 du 6 juin 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2009112020/14.

(090134649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

NLT Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 137.303.

La société EUREXPERTS S.A. (anc. Euro Révision S.A.) a résilié, avec effet immédiat, la convention de domiciliation conclue avec la société NLT Invest S.A., sise au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, RCS Luxembourg, Section B, no. 137.303.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Eurexperts S.A.
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2009111461/13.

(090133725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

Kirschberg Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 129.962.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111753/12.

(090134157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Bremerhaven Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.972.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111751/12.

(090134162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Gengenbach Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.974.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111752/12.

(090134158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Outer Space S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 92.113.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

OUTER SPACE S.A. (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009111758/15.

(090134247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Lighting International S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.839.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

LIGHTING INTERNATIONAL S.à r.l. (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009111759/15.

(090134244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Kreuzberg Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.945.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111754/12.

(090134155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Schomberg (Clinic) Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.958.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111755/12.

(090134153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

World Newspaper Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.177.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2009.

WORLD NEWSPAPER HOLDING S.à r.l. (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2009111762/15.

(090134238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

World Newspaper Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.177.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2009.

WORLD NEWSPAPER HOLDING S.à r.l. (en liquidation)

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009111763/15.

(090134234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.201.150,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.403.

Constituée par-devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 27 juin 2006, acte publié au Mémorial C, no 1625 du 28 août 2006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112032/14.

(090134631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Alliance Distribution Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.003.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 2007, acte publié au Mémorial C, no 2420 du 25 octobre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112033/14.

(090134700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI AA One Parallel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 789.270,17.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 133.062.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2007, acte publié au Mémorial C, no 2731 du 27 novembre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112031/14.

(090134635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Magna Park JV Units - Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.389.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 août 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009112038/12.

(090134232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI AA One Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 5.358.475,80.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.125.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2007, acte publié au Mémorial C, no 2460 du 30 octobre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112029/14.

(090134641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI AA Two Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.198.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2007, acte publié au Mémorial C, no 2486 du 02 novembre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112030/14.

(090134639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP VI Windmill Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 126.173.

Constituée par-devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 21 mars 2007, acte publié au Mémorial C, no 1108 du 8 juin 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112022/14.

(090134647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

A Schwall's S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 1, Am Bongert.

R.C.S. Luxembourg B 90.975.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.

J.-Cl Krieger.

Référence de publication: 2009112085/6335/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03936. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090134575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Bad Schonborn Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 129.973.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2007 (date de constitution) au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009112086/12.

(090134151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

International Strategic Advisory S. à r. l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 138.010.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009112062/13.

(090134569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

GSCP Sigma (Lux) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 2.150.483,50.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.513.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 septembre 2007, acte publié au Mémorial C, no 2606 du 15 novembre 2007.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112023/14.

(090134643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Geyoung Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.330.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 août 2007, acte publié au Mémorial C no 2526 du 7 novembre 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Geyoung Investment Holdings S.à.r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009112019/15.

(090134656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Darvin S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 103.827.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix-huit août.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg

A comparu:

La société anonyme dénommée "NEWMASTER ASSOCIATES S.A., BVI" établie et ayant son siège social dans les Iles Vierges britanniques à Pasea Estate, Road Town, Tortola,

constituée aux termes d'un acte reçu le 4 janvier 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges britanniques I.B.C. numéro 359933,

représentée par Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 24 janvier 2000,

ici représenté par Madame Catherine CALVI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesquelles procurations après avoir été signée "ne varietur" par la comparante agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeureront annexées aux présentes pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. - Que la société anonyme "DARVIN S.A.H.", établie et ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro B 103827, a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 novembre 2004, publié au Mémorial C n° 34 du 13 janvier 2005.

II. - Que le capital social de la société anonyme "DARVIN S.A.H.", préqualifiée, s'élève actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, intégralement libéré.

III. - Que la comparante en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société anonyme "DARVIN S.A.H."

IV. - Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique, elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V. - Que la comparante déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI. - Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. - Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII. - Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Calvi, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 AOÛT 2009. Relation: EAC/2009/10112. Reçu soixante-quinze euros 75,00.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 19 août 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009112016/54.

(090134603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Captrisk S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 97.382.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix-huit août.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg

A comparu:

La société anonyme dénommée "NEWMASER ASSOCIATES S.A., BVI" établie et ayant son siège social dans les Iles Vierges britanniques à Pasea Estate, Road Town, Tortola,

constituée aux termes d'un acte reçu le 4 janvier 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges britanniques I.B.C. numéro 359933,

représentée par Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 24 janvier 2000,

ici représenté par Madame Catherine CALVI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesquelles procurations après avoir été signée "ne varietur" par la comparante agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeureront annexées aux présentes pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. - Que la société anonyme "CAPTRISK S.A.", établie et ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro B 97382, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 novembre 2003, publié au Mémorial C n°61 du 16 janvier 2004 .

II. - Que le capital social de la société anonyme "CAPTRISK S.A.", préqualifiée, s'élève actuellement à TRENTE-TROIS MILLE EUROS (EUR 33.000,-), représenté par TROIS CENT TRENTE (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, intégralement libéré.

III. - Que la comparante en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société anonyme "CAPTRISK S.A."

IV. - Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant actionnaire unique, elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V. - Que la comparante déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI. - Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. - Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII. - Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Calvi, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 AOÛT 2009. Relation: EAC/2009/10111. Reçu soixante-quinze euros 75,00.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 19 août 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009112014/54.

(090134590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Synchan Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.983.

In the year two thousand and nine, on the eleventh day of June,
before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. SYNERGO SGR S.p.A, an Italian società di gestione del risparmio, with registered office in Milan, via Campo Lodigiano 3, registered with the Register of Enterprises of Milan, registration No. 04394120960 and with the Albo delle società di gestione del risparmio, registration No. 183, on behalf, in its capacity as managing company, of SINERGIA CON IMPRENDITORI, an Italian closed-end fund, with registered office in Milan, via Campo Lodigiano 3,

duly represented by Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Milan, on 5 June 2009,

2. Cuneo Investimentos Consultadoria e Servicos Sociedade Unipessoal Lda, a company incorporated under the laws of Portugal, having its registered office in Avenida Arringa, 77, Edificio marina Forum, 6 room 605, 9000-060 Funchal, Madeira, recorded with the Conservatorio do Registo Comercial da Zona da Madeira under number 03961/990209,

here represented by Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Funchal, on 5 June 2009.

The above mentioned proxies will, after having been initialled *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The appearing parties declare that they are the sole shareholders of Synchan Management S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 122.983 and incorporated pursuant to a notarial deed dated 12 December 2006, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, N° 205 of 19 February 2007, page 5971 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since incorporation.

The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda

Agenda

1. To amend the eleventh paragraph of article 12 of the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

"However, if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager."

2. To appoint Mr Thierry Fleming as additional Class B Manager for an unlimited duration.

3. To reclassify Mr Matteo Cirila and Mrs Federica Bacci, into Class A Managers and Mr Claude Schmitz into a Class B Manager.

4. Miscellaneous.

requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to amend the 11th paragraph of article 12 of the articles of incorporation so that it shall forthwith read as follows:

"However, if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager."

Second resolution

The shareholders resolve to reclassify, with immediate effect, Mr Matteo Cirila and Mrs Federica Bacci, into Class A Managers and Mr Claude Schmitz into a Class B Manager.

Third resolution

The shareholders resolve to set at four (4) the number of managers of the Company and to appoint, with immediate effect, the following person as additional Class B Manager for an unlimited period:

- Mr Thierry Fleming, Manager, born in Luxembourg on 24 July 1948, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class B Manager (Gérant de Catégorie B) of the Company.

The board of managers of the Company is therefore henceforth composed as follows:

- * Mr Matteo Cirla, Class A Manager,
- * Mrs Federica Bacci, Class A Manager,
- * Mr Claude Schmitz, Class B Manager, and
- * Mr Thierry Fleming, Class B Manager.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1.500).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxy holder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the proxy holder of the above appearing parties, the said proxy holder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le onzième jour du mois de juin,
par devant Maître Joëlle Baden, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. SYNERGO SGR S.p.A., une société italienne de gestion d'épargne, avec siège social à Milan, via Campo Lodigiano 3, immatriculée au Registre de Commerce de Milan sous le numéro 04394120960 et avec le registre des sociétés di gestione del risparmio, numéro d'immatriculation 183, pour le compte, et en sa qualité de société de gestion de SINERGIA CON IMPRENDITORI, un closed-end fund de droit italien avec siège social à Milan, via Campo Lodigiano 3,

ici représentée par Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 5 juin 2009,

2. Cuneo Investimentos Consultadoria e Servicos Sociedade Unipessoal Lda, une société de droit portugais, ayant son siège social à Avenida Aringa, 77, Edificio marina Forum, 6, room 605, 9000-060 Funchal, Madeira, immatriculée au Conservatorio do Registo Comercial da Zona da Madeira sous le numéro 03961/990209,

ici représentée par Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Funchal, le 5 juin 2009.

Les procurations précitées resteront, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les comparants déclarent qu'ils sont les seules et uniques associés de Synchan Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.983, constituée suivant acte notarié en date du 12 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 205 du 19 février 2007 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés à ce jour.

Les associées, représentées comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Modifier le onzième alinéa de l'article 12 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Toutefois, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs Gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.»

2 Nommer pour une durée indéterminée M. Thierry Fleming en tant que Gérant de Catégorie B.

3 Reclasse M. Matteo Cirla et Mme Federica Bacci en Gérants de Catégorie A et M. Claude Schmitz en Gérant de Catégorie B.

4 Divers.

demandent au notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident de modifier le onzième alinéa de l'article 12 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Toutefois, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs Gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B."

Deuxième résolution

Les associés décident de reclasser avec effet immédiat Monsieur Matteo Cirla et Madame Federica Bacci, en Gérants de Catégorie A et Monsieur Claude Schmitz en Gérant de Catégorie B.

Troisième résolution

Les associés décident de fixer à (4) le nombre de gérants de la société, et de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, la personne suivante en tant que Gérant de catégorie B:

Monsieur Thierry Fleming, gérant, né à Luxembourg le 24 juillet 1948, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- * Monsieur Matteo Cirla, Gérant de Catégorie A,
- * Madame Federica Bacci, Gérant de Catégorie A,
- * Monsieur Claude Schmitz, Gérant de Catégorie B, et
- * Monsieur Thierry Fleming, Gérant de Catégorie B,

Évaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. FARALDO TALMON et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juin 2009, LAC / 2009 /23367, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111858/140.

(090134770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Nudor (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.455.

In the year two thousand and nine, on the twenty-first of July.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of "NUDOR (Luxembourg) S.A.", having its registered office in L-2449 Luxembourg, 17, Boulevard Royal, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 55 455, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, then notary residing in Luxembourg, on June 27, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 491 of October 1, 1996.

The meeting was opened under the chairmanship of Mr Nicolas VAINKER BOUVIER DE LAMOTTE, member of the Board of Directors, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mrs Nadine MAJERUS, secretary, residing in Watrange.

The meeting appointed as teller Mr Conny WANTZ, secretary, residing in Koetschette.

The Board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. That the agenda comprised the following items:

1) Conversion of the company capital, which is currently expressed in DEM, into EURO and deletion of the nominal value of the three hundred (300) existing shares.

2) Increase of the company capital by an amount of five hundred and twenty-six thousand six hundred and twelve point forty-four (526,612.44) Euro from its present amount of one hundred and fifty-three thousand three hundred and eighty-seven point fifty-six (153,387.56) Euro to six hundred and eighty thousand (680,000.-) Euro through the creation of three hundred and eighty (380) shares with no nominal value, paid up by a contribution in kind consisting of the conversion of a loan of the shareholders vis-à-vis the company.

3) Subscription and paying up of the new shares of the company.

4) Amendment of Article 5.- of the articles of association of the company.

II. The Chairman drew up the list of attendance of the members of the company present or represented and checked the proxies granted by the members represented by private deed.

The attendance list, which had been confirmed to be correct and the proxies, signed "ne varietur" by the persons present and the undersigned notary, will remain annexed to this deed, with which it will be registered.

III. That, according to the aforementioned list of attendance, the entire share capital was represented at the meeting and that, consequently, the present extraordinary general meeting could discuss and decide on the agenda provided without being formally convened.

Having found that it was duly constituted, the general meeting declared itself to be in agreement with the statement of the Chairman, proceeded to deal with the agenda and, after deliberating, adopted the following resolutions unanimously:

First resolution

The general meeting decides to convert the company capital, which is currently expressed in DEM, into EURO and to delete the nominal value of the three hundred (300) existing shares.

Second resolution

The general meeting decides to increase the company capital by an amount of five hundred and twenty-six thousand six hundred and twelve point forty-four (526,612.44) Euro from its present amount of one hundred and fifty-three thousand three hundred and eighty-seven point fifty-six (153,387.56) Euro to six hundred and eighty thousand (680,000.-) Euro through the creation of three hundred and eighty (380) shares with no nominal value.

Third resolution

The three hundred and eighty (380) newly created shares are entirely subscribed by KEES TEMPELAARS BV, managing director, having his professional residence at B-3990 Peer, Kiezel op kleine Brogel, 57,

here represented by Mr Nicolas VANKER BOUVIER DE LAMOTTE, prenamed, pursuant to a proxy drawn up as a private deed at Peer on May 12, 2009.

The shares were paid up by a contribution in kind consisting of the conversion of a loan from the aforesaid KEES TEMPELAARS vis-à-vis the company NUDOR (Luxembourg) S.A., as evidenced by a report by the auditor Alexander J Davies sàrl, having its registered office at L-1148 Luxembourg, 24, Rue Jean l'Aveugle.

The auditor's report dated the 12th June 2009, contains the following conclusion:

"On the basis of the work undertaken, no fact has come to our attention that would lead us to conclude that

- the value of the contribution of EUR 526,612.44 does not correspond at least to the number and value of the shares to be issued in counterpart, increased, depending on the case, by a share premium,
- and that the claim is not the certain, liquid and exercisable."

The aforesaid proxy and the report of the auditor will remain annexed to the present deed after being signed "ne varietur" by the bureau and the undersigned notary.

Fourth resolution

The general meeting decides to amend Article 5.- first paragraph - of the articles of association as follows:

" **Art. 5. (first paragraph).** The company's capital shall amount to six hundred and eighty thousand (680,000.-) Euro, divided into six hundred and eighty (680) shares without nominal value."

As no more items remained on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by surnames, given names, civil status and residences, the members of the Board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Follows the German Version

Im Jahre zweitausendneun, am einundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Léonie GRETHEN, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Fand die außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der "NUDOR (Luxembourg) S.A.", mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 17, Boulevard Royal, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, unter Nummer B 55 455, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Frank BADEN mit damaligem Amtssitz in Luxemburg, am 27. Juni 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 491 vom 1. Oktober 1996.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Nicolas VAINKER BOUVIER DE LAMOTTE, Verwaltungsratsmitglied, wohnend in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Dame Nadine MAJERUS, Sekretärin, wohnend in Watrange.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Herrn Conny WANTZ, Sekretär, wohnend in Koetschette.

Nachdem der Versammlungsrat der Gesellschafterversammlung somit bestellt ist, gibt der Vorsitzende folgende Erklärungen ab und ersucht den Notar Nachstehendes zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte begreift:

1) Umwandlung des Gesellschaftskapitals welches zur Zeit in DEM ausgedrückt ist in EURO sowie Streichung des Nominalwertes der dreihundert (300) bestehenden Aktien.

2) Aufstockung des Gesellschaftskapitals über einen Betrag von fünfhundertsechszwanzigtausend sechshundertzwei Komma vierundvierzig (526.612,44) Euro um es von seinem gegenwärtigen Betrag von einhundertdreiundfünfzigtausend dreihundertsiebenundachtzig Komma sechsundfünfzig (153.387,56) Euro auf sechshundertachtzigtausend (680.000.-) Euro zu erhöhen durch die Schaffung von dreihundertachtzig (380) Aktien ohne Nominalwert befreit durch Einbringung einer Sacheinlage bestehend in der Umwandlung eines Darlehens der Teilhaber gegenüber der Gesellschaft.

3) Zeichnung und Befreiung der neuen Aktien der Gesellschaft.

4) Änderung des Artikels 5.- der Gesellschaftsstatuten.

II. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäß vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige außerordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschließen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Umwandlung des Gesellschaftskapitals, welches zur Zeit in DEM ausgedrückt ist, in EURO sowie Streichung des Nominalwertes der dreihundert (300) bestehenden Aktien.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Aufstockung des Gesellschaftskapitals über einen Betrag von fünfhundertsechszwanzigtausend sechshundertzwei Komma vierundvierzig (526.612,44) Euro um es von seinem gegenwärtigen Betrag von einhundertdreiundfünfzigtausend dreihundertsiebenundachtzig Komma sechsundfünfzig (153.387,56) Euro auf sechshundertachtzigtausend (680.000.-) Euro zu erhöhen durch die Schaffung von dreihundertachtzig (380) Aktien ohne Nominalwert.

Dritter Beschluss

Die dreihundertachtzig (380) neugeschaffenen Aktien werden integral gezeichnet durch KEES TEMPELAARS BV, Generaldirektor, mit beruflichem Wohnsitz in B-3990 Peer, Kiesel op kleine Brogel 57,

hier vertreten durch Herrn Nicolas VAINKER BOUVIER DE LAMOTTE, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Peer, am 12. Mai 2009.

Die Befreiung der Aktien erfolgt durch Einbringung einer Sacheinlage bestehend in der Umwandlung eines Darlehens des vorbenannten KEES TEMPELAARS gegenüber der Gesellschaft NUDOR (Luxembourg) S.A., so wie dies aus einem Bericht des Wirtschaftsprüfers Alexander J Davies sàrl, mit Sitz in L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle, hervorgeht.

Der Bericht des Wirtschaftsprüfers vom 12. Juni 2009 enthält folgende Schlussfolgerung:

Auf der Grundlage der von uns angestellten Überprüfungen, wurde keine Tatsache ersichtlich, aus der wir schliessen könnten, dass

- der Wert der Einlage von EUR 526.612,44 nicht mindestens der Anzahl und dem Wert der als Gegenleistung auszugebenden Aktien, gegebenenfalls zuzüglich eines Ausgabeagios, entspricht,
- und dass die Forderung nicht unbestritten, bezifferbar und fällig ist.

Die genannte Vollmacht sowie der Bericht des Wirtschaftsprüfers bleiben gegenwärtiger Urkunde nach "ne varietur" Unterschrift durch das Büro und den unterzeichneten Notar beigebogen.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt Artikel 5.- erster Absatz - der Satzung wie folgt abzuändern:

" **Art. 5. (erster Absatz).** Das Gesellschaftskapital beträgt sechshundertachtzigtausend (680.000.-) Euro, eingeteilt in sechshundertachtzig (680) Aktien ohne Nominalwert."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache spricht und versteht, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erschienenen Personen die gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Fassung, verfasst wurde. Auf Anfrage derselben erschienenen Personen und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, soll die englische Fassung vorherrschen.

WORÜBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Vainker Bouvier de Lamotte, Majerus, Wantz, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 30 juillet 2009. Relation: LAC/2009/30781. Reçu: soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (gezeichnet): SANDT.

Pour expédition conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009111330/150.

(090133902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

Ulysses Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.646.

In the year two thousand and nine, on the thirteenth of July,

Before Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

(1) SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 6061,

(2) Ulysses Participation S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 136220,

(3) GSMP V Onshore US, Ltd., a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at George Town, South Church Street, KY, recorded with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 196705,

(4) Parcom Buy Out Fund II B.V., a company incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at 4-C, Olympia, NL-1213 NT Hilversum, the Netherlands, recorded with the Register of the Chamber of Commerce of Gooi en Eemland under number 32123585,

(5) GSMP V Institutional US, Ltd., a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at George Town, South Church Street, KY, recorded with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 196709,

(6) GSMP V Offshore US, Ltd., a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at George Town, South Church Street, KY, recorded with Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 196707,

all six represented by Ms Catherine Willemyns, licenciée en droit., residing professionally in Luxembourg, by virtue of six proxies under private seal given on 7, 8 and 10 July 2009;

All aforementioned proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The above appearing parties are the sole members of Ulysses Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 125646 incorporated pursuant to a notarial deed dated 15 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 31 May 2007, number 1015. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 27 April 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1303, on 7 July 2009 (hereafter the «Company»).

The appearing parties, represented as stated above, representing the whole corporate capital, request the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of one hundred eighteen thousand five hundred eighty-five euro and sixty eurocent (EUR 118,585.60) in order to bring it from its current amount of one hundred fifty-two million three hundred twenty-two thousand four hundred eighty-five euro and twenty-nine eurocent (EUR 152,322,485.29) to an amount of one hundred fifty-two million two hundred and three thousand eight hundred ninety-nine euro sixty-nine eurocent (EUR 152,203,899.69) through the cancellation of five million nine hundred twenty-nine thousand two hundred eighty (5,929,280) ordinary shares, one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred A shares, one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred B shares, one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred C shares and one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred D shares held by SOCIETE GENERALE BANK & TRUST;

2. Subsequent amendment of article 6.1.1 of the articles of incorporation of the Company.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing parties, represented as stated above, representing the entire share capital, require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The members resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of one hundred eighteen thousand five hundred eighty-five euro and sixty eurocent (EUR 118,585.60) in order to bring it from its current amount of one hundred fifty-two million three hundred twenty-two thousand four hundred eighty-five euro and twenty-nine eurocent (EUR 152,322,485.29) to an amount of one hundred fifty-two million two hundred and three thousand eight hundred ninety-nine euro sixty-nine eurocent (EUR 152,203,899.69), through the cancellation of five million nine hundred twenty-nine thousand two hundred eighty (5,929,280) ordinary shares, one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred A shares, one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred B shares, one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred C shares and one million four hundred eighty-two thousand three hundred twenty (1,482,320) preferred D shares held by SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, aforementioned.

As a result, the share capital of one hundred fifty-two million two hundred and three thousand eight hundred ninety-nine euro sixty-nine eurocent (EUR 152,203,899.69) is represented by fifteen billion two hundred twenty million three hundred eighty-nine thousand nine hundred sixty-nine (15,220,389,969) shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, which are held as follows:

	Ordinary shares	Preferred A shares	Preferred B shares	Preferred C shares	Preferred D shares
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST	411,051,961	102,762,991	102,762,991	102,762,991	102,762,991
Ulysses Participation S.à r.l.	5,879,345,320	1,469,836,356	1,469,836,356	1,469,836,356	1,469,836,356
GSMP V Onshore US, Ltd.	143,255,838	35,813,969	35,813,969	35,813,969	35,813,969
Parcom Buy Out Fund II B.V.	948,604,600	237,151,100	237,151,100	237,151,100	237,151,100
GSMP V Institutional US, Ltd.	13,888,047	3,472,013	3,472,013	3,472,013	3,472,013
GSMP V Offshore US, Ltd.	214,049,215	53,512,318	53,512,318	53,512,318	53,512,318

Further to such capital reduction, the members resolve that the amount resulting from the reduction of the share capital of one hundred eighteen thousand five hundred eighty-five euro and sixty eurocent (EUR 118,585.60) shall be reimbursed to SOCIETE GENERALE BANK & TRUST.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the members resolve to amend the article 6.1.1 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

"Art. 6.1.1. The Company's corporate capital is fixed one hundred fifty-two million two hundred and three thousand eight hundred ninety-nine euro sixty-nine eurocent (EUR 152,203,899.69) represented by seven billion six hundred ten million one hundred ninety-four thousand nine hundred eighty-one (7,610,194,981) ordinary shares, one billion nine hundred and two million five hundred forty-eight thousand seven hundred forty-seven (1,902,548,747) preferred A shares, one billion nine hundred and two million five hundred forty-eight thousand seven hundred forty-seven (1,902,548,747) preferred B shares, one billion nine hundred and two million five hundred forty-eight thousand seven hundred forty-seven (1,902,548,747) preferred C shares and one billion nine hundred and two million five hundred forty-eight thousand seven hundred forty-seven (1,902,548,747) preferred D shares with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up."

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF this deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the proxy holder of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing proxy holder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

This deed having been read and translated to the proxy holder of the above appearing parties, said proxy holder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize juillet,

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

Ont comparu:

(1) SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, une société anonyme constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 6061,

(2) Ulysses Participation S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 136220,

(3) GSMP V Onshore US, Ltd., une limited Company constituée selon les lois des îles Cayman, ayant son siège social à George Town, South Church Street, KY, inscrite au Registre des Sociétés des îles Cayman sous le numéro 196705,

(4) Parcom Buy Out Fund II B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 4-C, Olympia, NL-1213 NT Hilversum, les Pays-Bas, inscrite au Registre de la Chambre de Commerce de Gooi en Eemland sous le numéro 32123585,

(5) GSMP V Institutional US, Ltd., une limited Company constituée selon les lois des îles Cayman, ayant son siège social à George Town, South Church Street, KY, inscrite au Registre des Sociétés des îles Cayman sous le numéro 196709,

(6) GSMP V Offshore US, Ltd., une limited Company constituée selon les lois des îles Cayman, ayant son siège social à George Town, South Church Street, KY, inscrite au Registre des Sociétés des îles Cayman sous le numéro 196707,

toutes les six représentées par Mademoiselle Catherine Willemyns, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de six procurations sous seing privé données en date des 7, 8 et 10 juillet 2009;

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes sont les seules associées de Ulysses Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 125646 constituée suivant acte notarié en date du 15 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 31 mai 2007, numéro 1015. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1303, le 7 juillet 2009 (ci-après la « Société »).

Les comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant d'un cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros soixante centimes (118.585,60) pour réduire son montant actuel de cent cinquante-deux millions trois cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros vingt-neuf centimes (152.322.485,29) à un montant de cent cinquante-deux milliards deux cent trois millions huit cent quatre-vingt dix-neuf euros soixante-neuf centimes (EUR 152.203.899,69) par

l'annulation de cinq millions neuf cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt (5.929.280) parts sociales ordinaires, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie A, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie B, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie C, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie D, détenues par SOCIETE GENERALE BANK & TRUST;

2. Modification subséquente de l'article 6.1.1 des statuts de la Société.

Après avoir analysé les points à l'ordre du jour, les comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident de réduire le capital social de la Société d'un montant d'un cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros soixante centimes (118.585,60) pour réduire son montant actuel de cent cinquante-deux millions trois cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros vingt-neuf centimes (152.322.485,29) à un montant de cent cinquante-deux milliards deux cent trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf euros soixante-neuf centimes (EUR 152.203.899,69) par l'annulation de cinq millions neuf cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt (5.929.280) parts sociales ordinaires, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie A, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie B, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie C, un million quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt (1.482.320) parts sociales préférentielles de catégorie D, détenues par SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, susmentionnée.

Par conséquent, le capital social de cent cinquante-deux milliards deux cent trois millions huit cent quatre-vingt dix-neuf euros soixante-neuf centimes (EUR 152.203.899,69) est représenté par quinze milliards deux cent vingt millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-neuf (15.220.389.969) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune, lesquelles seront détenues comme suit:

	Parts sociales ordinaires	Parts sociales préférentielles de catégorie A	Parts sociales préférentielles de catégorie B	Parts sociales préférentielles de catégorie C	Parts sociales préférentielles de catégorie D
SOCIETE GENERALE					
BANK & TRUST	411.051.961	102.762.991	102.762.991	102.762.991	102.762.991
Ulysses Participation S.à r.l.	5.879.345.320	1.469.836.356	1.469.836.356	1.469.836.356	1.469.836.356
GSMP V Onshore US, Ltd.	143.255.838	35.813.969	35.813.969	35.813.969	35.813.969
Parcom Buy Out Fund II					
B.V.	948.604.600	237.151.100	237.151.100	237.151.100	237.151.100
GSMP V Institutional US, Ltd.	13.888.047	3.472.013	3.472.013	3.472.013	3.472.013
GSMP V Offshore US, Ltd.	214.049.215	53.512.318	53.512.318	53.512.318	53.512.318

Suite à la réduction de capital, les associés décident que le montant résultant de la réduction du capital social d'un montant cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros soixante centimes (118.585,60) est remboursé à la SOCIETE GENERALE BANK & TRUST.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les associées décident de modifier l'article 6.1.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.1.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent cinquante-deux milliards deux cent trois millions huit cent quatre-vingt dix-neuf euros soixante-neuf centimes (EUR 152.203.899,69) représenté par sept milliards six cent dix millions cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-un (7.610.194.981) parts sociales ordinaires, un milliard neuf cent deux millions cinq cent quarante-huit mille sept cent quarante-sept (1.902.548.747) parts sociales préférentielles de catégorie A, un milliard neuf cent deux millions cinq cent quarante-huit mille sept cent quarante-sept (1.902.548.747) parts sociales préférentielles de catégorie B, un milliard neuf cent deux millions cinq cent quarante-huit mille sept cent quarante-sept (1.902.548.747) parts sociales préférentielles de catégorie C, un milliard neuf cent deux millions cinq cent quarante-huit mille sept cent quarante-sept (1.902.548.747) parts sociales préférentielles de catégorie D, d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

L'ordre du jour étant épuisé, les débats sont clos.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes prémentionnées, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. WILLEMYS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juillet 2009, LAC / 2009 / 28401, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111854/204.

(090134721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Whitehall Street International Override Offshore Fund 2008 SCA, Société en Commandite par Actions,
(anc. Whitehall Street International REPIA Fund 2008 SCA).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.723.

In the year two thousand and nine, on the seventh day of July.

Before Maitre Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company " Whitehall Street International Override Offshore Fund 2008 SCA", (the "Company") with its registered office in L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue (R.C.S. Luxembourg section B number 137.723), incorporated by a deed of Me Jean SECKLER on the 28th March 2008, published in the Mémorial C number 1111 of the 6th May 2008 and whose articles were amended by deed of the undersigned, notary residing in Niederanven on April 29, 2009 not yet published in the Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations, having a subscribed capital fixed at two hundred thousand United States Dollars and one Cent (200,000.01 USD), divided into one hundred Classes of Class A Shares ranging from Class A-I to Class A-100, each class comprising two hundred thousand (200,000) ordinary redeemable shares of a par value of one Cent (0.01 USD) per share and one management share of a par value of one Cent (0.01 USD).

The meeting was presided by Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Martin Michard, avocat à la Cour, residing in Luxembourg.

The shareholders elected as scrutineer Pierre Lancelin, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the undersigned notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

Change of Article 6.1 of the Company's articles of incorporation to decrease the requirement of share premium to be paid on the issue of class A or class B shares to USD 0.99 per share (except for class A shares already issued).

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of shares held by them are entered on an attendance list, duly signed by the attending shareholders, the proxies of the represented shareholders and the members of the board of the meeting. The proxies of the represented shareholders signed "ne varietur" by the attending shareholders will remain annexed to this deed and will be registered with the deed.

III.- All the shareholders are present or represented and declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting and that, therefore, the meeting may be held without prior notice or publication. This meeting is, therefore, validly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously took the following resolution:

Resolution

The meeting decides to change Article 6.1 of the Company's articles of incorporation to decrease the requirement of share premium to be paid on the issue of class A or class B shares to USD 0.99 per share (except for class A shares already issued).

Article 6.1. third paragraph, second sentence will, therefore, read as follows:

"Upon subscription and issuance of any Share within Class A or Class B, the Shareholders shall each time have to pay a share premium of ninety-nine Cents (USD 0.99) per Share except for Shares within Class A already issued to the Founding Shareholders."

86904

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand nine hundred euros (EUR 1,900.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board of the meeting, known to the notary, by their first and last names, civil status and residences, the said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le sept juillet.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions "Whitehall Street International Override Offshore Fund 2008 SCA", (ci-après, la "Société") ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue (R.C.S. Luxembourg section B numéro 137.723), constituée suivant acte de Maître Jean SECKLER en date du 28 mars 2008, publiée au Mémorial C numéro 1111 du 6 mai 2008, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 29 avril 2009, pas encore publié au Mémorial C, détenant un capital souscrit fixé à deux cent mille dollars et un cent (USD200.00,01), représenté par cent Classes d'Actions allant de la Classe A-I à la Classe A-100, chaque classe comprenant deux cent milles (200.000) actions rachetables d'une valeur nominale d'un cent (0,01 USD) par action et d'une action de commandité d'une valeur nominale d'un cent (0,01 USD).

L'assemblée était présidée par Madame Sabine Hinz, Avocate de résidence à Luxembourg.

La Présidente a nommé Monsieur Martin Michard, Avocat à la Cour de résidence à Luxembourg au poste de secrétaire.

Les actionnaires ont élu Monsieur Pierre Lancelin, Avocat de résidence à Luxembourg, au poste de scrutateur.

Le comité de l'assemblée étant ainsi constitué, la Présidente a déclaré et a prié le notaire soussigné de déclarer ce qui suit:

I.- La présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour

Modification de l'Article 6.1 des statuts de la Société pour réduire l'exigence de la prime d'émission devant être payée lors de l'émission des actions de classe A ou B à quatre vingt dix neuf Cents (USD 0.99) (exception faite pour les actions de Classe A déjà émises).

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par tous ces derniers sont repris sur une liste de présence qui est dûment signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du comité de l'assemblée. Les procurations des actionnaires représentés paraphées "ne varietur" par les actionnaires présents resteront annexées au présent acte et seront soumises aux formalités de l'enregistrement avec celui-ci.

III.- Tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir été convoqués à la présente assemblée et informés de l'ordre du jour de celle-ci au préalable et que, de ce fait, l'assemblée peut se tenir sans autre convocation ou publication. La présente assemblée est ainsi valablement constituée et peut délibérer valablement des points à l'ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'Article 6.1 des statuts de la Société pour réduire l'exigence de la prime d'émission devant être payée lors de l'émission des actions de classe A ou B à quatre vingt dix neuf Cents (USD 0.99) (exception faite pour les actions de Classe A déjà émises).

L'Article 6.1, alinéa 3, deuxième phrase aura donc la teneur suivante:

"Lors de la souscription et de l'émission de toute Action au sein de la Classe A ou de la Classe B, l'Actionnaire devra payer une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf cents (USD 0,99) par action à chaque reprise sauf pour les Actions au sein de la Classe A qui ont déjà été émises aux Actionnaires Fondateurs."

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques formes que ce soit incombant à la société et facturés en raison du présent acte sont évalués à mille neuf cents euros (EUR 1.900.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte en langue anglaise et celui en langue française, c'est la version anglaise qui prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'entête.

Et, après lecture faite aux membres du Bureau de l'Assemblée, chacun connu du Notaire par nom, prénom, état et demeure, lesdites personnes ont signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Sabine Hinz, Martin Michard, Pierre Lanclin, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 08 juillet 2009. LAC / 2009 / 26990. Reçu 75,-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009111902/111.

(090134272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**GGL Trade Credit Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. G. & G. LANGLOIS Luxembourg S.à.r.l.)**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 104.613.

L'an deux mille neuf,

Le seize juillet,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

Monsieur Guillaume Ivan LANGLOIS, courtier d'assurance crédit, demeurant à GB-E14 3DT Londres, 40, Ferry Street, représenté par Monsieur Fabien RIGHESCHI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 9 juillet 2009,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1.- Monsieur Guillaume Ivan LANGLOIS, prénommé, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée "G. & G. LANGLOIS Luxembourg S.à r.l.", ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 180 du 28 février 2005, modifié suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 199 du 24 janvier 2008, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 104.613, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

2.- L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en "GGL Trade Crédit Luxembourg S.à r.l.", et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société prend la dénomination de "GGL Trade Crédit Luxembourg S.à r.l."."

3.- L'associé unique décide de modifier l'article douze des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 12.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

À moins que l'assemblée des associés n'en décide autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant."

4.- L'associé unique constate que suite à la démission de la société "EXCELIANCE S.A." de ses fonctions de gérant B de la société, Monsieur Guillaume Ivan LANGLOIS, prénommé, est désormais l'unique gérant de la société.

La société est valablement engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant du comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Righeschi, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 juillet 2009. Relation LAC / 2009 / 28756. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009111932/49.

(090134595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Altenhof Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxco Properties 5 Sàrl).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 129.265.

In the year two thousand nine, on the twelfth day of August.

Before Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared the following:

ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. a company governed by the laws of Luxembourg having its registered office actually in L-1331 Luxembourg, 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte (RCS Luxembourg N ° B 124.359),

here represented by Mr Max MAYER, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg on August 12th, 2009.

The said proxy, after having been signed „ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed.

The Sole Shareholder, represented as foresaid, has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of Luxco Properties 5 S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, incorporated following a deed of the undersigned notary on June 8th, 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1673 of August 8th, 2007 registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 129.265

The Sole Shareholder, represented as mentioned above, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken, requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Shareholder resolves to change the name of the company into Altenhof Properties S.à r.l. and as a consequence amend article 4 of the Articles of incorporation, which now reads as follows:

" **Art. 4.** The Company will exist under the name of Altenhof Properties S.à r.l."

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company are estimated at EUR 900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le douze août.

Par devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich,

A comparu:

ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. une société soumise aux lois de Luxembourg avec siège social actuellement à L-1331 Luxembourg, 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte (RCS Luxembourg N0 B 124.359), ici représentée par Monsieur Max MAYER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 août 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée Luxco Properties 5 S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1673 du 8 août 2007,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.265.

L'Associé Unique, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant de la décision à intervenir a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé décide de changer le nom de la société Altenhof Properties S.à r.l. et en conséquence l'article 4 des statuts aura la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société prend la dénomination de Altenhof Properties S.à r.l."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société sont estimés à 900,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 août 2009. Relation: LAC/2009/33365. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, par Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement pour son confère empêché Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

Hesperange, le 25 août 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009111938/72.

(090134695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Galaxy VI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4, Am Bruch, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 116.016.

L'an deux mille neuf.

Le sept août.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GALAXY VI (ci-après "la Société"), avec siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue (Grand-Duché de Luxembourg), R.C.S. Luxembourg numéro B116016, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1350 du 13 juillet 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Françoise HÜBSCH, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société de L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, à L-3327 Crauthem, Zone industrielle, 4, Am Bruch.

2. Modification subséquente de l'article 5 alinéa premier des statuts afin de refléter la décision ainsi prise.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les associés présents ou représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les associés et leurs mandataires, par les membres du bureau

et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts sociales sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les associés ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la Société de L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, à L-3327 Crauthem, Zone Industrielle, 4, Am Bruch.

Deuxième résolution

L'assemblée décide, suite à la résolution qui précède, de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts de la Société, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. (Alinéa premier).** Le siège social est établi à Crauthem."

Estimation - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de neuf cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: HUBSCH - THILL - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2009. Relation GRE / 2009/2926. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 20 août 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009111948/50.

(090134337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Villa Saponi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 139, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 147.789.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf.

Le dix-neuf août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee.

2.- Madame Anna-Maria PETRUZZI, employée privée, demeurant à L-2155 Luxembourg, 154, Muehlenweg.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et les propriétaires de parts qui pourront l'être dans la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant-pizzeria avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

Art. 4. La société prend la dénomination de "VILLA SAPORI S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Bertrange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'un consentement des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125.-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee, cinquante parts sociales	50
2.- Madame Anna-Maria PETRUZZI, employée privée, demeurant à L-2155 Luxembourg, 154, Muehlenweg, cinquante parts sociales	50
TOTAL: CENT parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, à condition qu'ils rentrent dans l'objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs des différents gérants.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.
Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-trois des lois sur les sociétés (loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois) se trouvent remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille Euros (€ 1.000.-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes.

1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee.

2.- Est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée:

Madame Anna-Maria PETRUZZI, employée privée, demeurant à L-2155 Luxembourg, 154, Muehlenweg.

3.- La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants dont obligatoirement celle du gérant technique.

4.- Le siège social de la société est établi à L-8081 Bertrange, 139, rue de Mamer.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. PLANTONE, A.-M. PETRUZZI, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 20 août 2009. Relation: ECH/2009/1177. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 24 août 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009111888/103.

(090134315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Belvall Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.349.

In the year two thousand and nine, on the first of July.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Belvall Holdings S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, incorporated pursuant to a notarial deed on 16 June 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

duly represented by Mr Max Kremer, licencié en droit, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 1 July 2009.

Said proxy, initialed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party acting as the sole shareholder of Belvall Capital S.A., a société anonyme, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (hereinafter the «Company»), incorporated pursuant to a notarial deed on 16 June 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The sole shareholder acknowledges that the Company has obtained the nihil obstat from the Commission de Surveillance du Secteur Financier on 26 June 2009 to amend the articles of incorporation of the Company in order to obtain the authorisation from the Minister of Treasury and Budget to act, within the Grand Duchy of Luxembourg, as portfolio manager (gérant de fortune) and as underwriter of financial instruments (preneur d'instruments financiers) in the sense of Articles 24-3 and 24-6 of the law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended (the "Banking Act").

As a consequence and in order to comply with the provisions of the Banking Act, the appearing party, representing the entire share capital, represented as stated above, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) by an amount of seven hundred nineteen thousand euro (EUR 719,000) up to seven hundred fifty thousand euro (EUR 750,000) through the issue of seven hundred nineteen thousand (719,000) new shares of the Company with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Subscription and payment

All seven hundred nineteen thousand (719,000) newly issued shares are subscribed by Belvall Holdings S.A., prenamed, represented as stated above, and are fully paid up in cash for a total amount of seven hundred nineteen thousand euro (EUR 719,000), so that the said amount of seven hundred nineteen thousand euro (EUR 719,000) is, as of now, available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary by a bank certificate.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolves to amend article 5 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

"Art. 5. Share Capital. The Company has a share capital of seven hundred fifty thousand euro (EUR 750,000) divided into seven hundred fifty thousand (750,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares."

Third resolution

The sole shareholder resolves to amend the corporate purpose of the Company in order to allow the Company to carry out the activities of a portfolio manager and an underwriter of financial instruments within the sense of Articles 24-3 and 24-6 of the Banking Act.

As a consequence, the sole shareholder resolves to amend Article 4 of the articles of incorporation of the Company as follows:

"Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the carrying out of all operations related to the activities of an asset manager, in accordance with the provisions of the law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended, under any form and all operations directly or indirectly related thereto. The Company may further carry out the activities of an investment adviser, a broker in financial instruments, a commission agent as well as the activity of an underwriter of financial instruments without a firm commitment in accordance with the provisions of the law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended.

The purpose of the Company is further the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio, including by way of derivative transactions.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose."

Fourth resolution

The sole shareholder further resolves in order to comply with the provisions of the Banking Act, to amend Article 12 §1 of the articles of incorporation of the Company as follows:

"Art. 12. Delegation of Powers. The Board of Directors shall delegate the power to conduct the daily management of the company as well as the representation of the Company in relation to such management as provided for by article 60 of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, to an executive or other committee or committees whether formed from among its own members or not, or to two or more directors, managers or other agents who may act individually or jointly. The delegation to a member of the Board of Directors imposes to the Board of Directors to report annually to the ordinary general meeting the remunerations, fees and any advantages granted to the delegated person. The Board of Directors shall determine the scope of the powers, the conditions for withdrawal and the remuneration attached to these delegations of authority including the authority to sub-delegate."

Fifth resolution

The sole shareholder further resolves, in order to comply with the provisions of the Banking Act, to amend Article 15 of the articles of incorporation of the Company as follows:

"Art. 15. Supervision of the Company. The operations of the Company shall be supervised by one or several independent auditors chosen among the members of the Luxembourg Institut des réviseurs d'entreprises. The independent auditor(s) shall be appointed and dismissed by the board of directors."

Sixth Resolution

The sole shareholder further resolves to appoint Mr Steven Andrew Cohen, director, born in New York, United States of America, on 7 February 1963, with address at 555, Seventeenth Street, Suite 2400, 80202 Denver Colorado, United States of America, as additional director of the Company for a term to expire at the annual general meeting called to approve the accounts of the accounting year ending 31 March 2014, to be held in 2014.

The sole shareholder acknowledges that Mr Steven Cohen has been approved by the Commission de Surveillance du Secteur Financier as director of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at three thousand eight hundred euro (EUR 3,800).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxy holder appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder appearing party, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le premier juillet.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Belvall Holdings S.A., une société anonyme, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 16 juin 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ici représentée par Monsieur Max Kremer, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 1^{er} juillet 2009.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant qu'actionnaire unique de Belvall Capital S.A., une société anonyme, ayant son siège social aux 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (ci-après «la Société»), en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 16 juin 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'actionnaire unique constate que la Société a obtenu le nihil obstat de la Commission de Surveillance du Secteur Financier en date du 26 juin 2009 pour modifier les statuts de la Société afin d'obtenir l'autorisation du Ministère du Trésor et du Budget d'agir, au Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de fortune et de preneur en instruments financiers au sens des articles 24-3 et 24-6 de la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée (la «Loi Bancaire»).

Par conséquent et afin de répondre aux exigences des dispositions de la Loi Bancaire, la comparante représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000) d'un montant de sept cent dix-neuf mille euros (EUR 719.000) pour le porter à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000) par l'émission de sept cent dix-neuf mille (719.000) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Souscription et paiement

Toutes les sept cent dix-neuf mille (719.000) nouvelles actions émises sont souscrites par Belvall Holdings S.A., précitée, représentée comme indiqué ci-dessus, et les libère en espèces par versement d'un montant total de sept cent dix-neuf mille euros (EUR 719.000), de sorte que ledit montant de sept cent dix-neuf mille euros (EUR 719.000) est à présent à disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné par la remise d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'actionnaire unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Art 5. Capital social. La Société a un capital social de sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000) représenté par sept cent cinquante mille actions ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts. Les actionnaires auront des droits de souscription préférentiels lors de toute augmentation de capital de la Société au pro rata de leurs participations.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

Troisième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier l'objet social de la Société pour permettre à la Société d'exercer les activités d'un gérant de fortune et d'un preneur d'instruments financiers au sens des articles 24-3 et 24-6 de la Loi Bancaire.

En conséquence, l'actionnaire unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit:

«Art. 4. Objet La Société a pour objet la mise en oeuvre de toutes opérations en rapport avec les activités de gérant de fortune, tels que définies par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée, sous toute forme que ce soit ainsi que pour toutes opérations qui y sont directement ou indirectement liées. La Société peut en outre également exercer les activités de conseiller en investissement, de courtier en instruments financiers, de commissionnaire ainsi que l'activité d'un preneur d'instruments financiers sans engagement ferme conformément à la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle qu'elle a été modifiée.

L'objet de la Société est également la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes d'investissement, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que le transfert par la vente, échange ou toute autre manière d'instruments financiers de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille, y compris par voie de transactions sur dérivées.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société

La Société peut exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.»

Quatrième résolution

L'actionnaire unique décide en outre, conformément aux dispositions de la Loi Bancaire, de modifier l'Article 12 §1 des statuts de la Société comme suit:

«Art. 12. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration doit déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à un directeur ou à un ou plusieurs comités, qu'ils soient composés de ses propres membres ou non, ou deux ou plusieurs administrateurs, gérants ou autres mandataires susceptibles d'agir seuls ou conjointement. La délégation à un membre du Conseil d'Administration impose au Conseil d'Administration de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué. Le Conseil d'Administration détermine l'étendue des pouvoirs, les conditions du retrait et la rémunération attachées à ces délégations de pouvoir, y compris le pouvoir de subdéléguer.»

Cinquième résolution

L'actionnaire unique décide en outre, conformément aux dispositions de la Loi Bancaire, de modifier l'Article 15 des statuts de la Société comme suit:

«Art. 15. Surveillance de la Société Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises de Luxembourg. Le(s) réviseur(s) d'entreprises est (sont) désigné(s) et révoqué(s) par le conseil d'administration.»

Sixième résolution

L'actionnaire unique décide en outre de désigner M. Steven Andrew Cohen, administrateur, né à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 7 février 1963, demeurant à 555, Seventeenth Street, Suite 2400, 80202 Denver Colorado, Etats-Unis d'Amérique, en tant qu'administrateur de la Société pour une période expirant à l'assemblée générale annuelle appelée à approuver les comptes de l'exercice social qui se terminera le 31 mars 2014, à tenir en 2014.

L'actionnaire unique a connaissance du fait que Mr Steven Cohen a été approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en tant qu'administrateur de la Société.

86914

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui naîtront à charge de la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont estimés à trois mille huit cents euros (EUR 3.800).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée, le mandataire de la comparante a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. KREMER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 03 juillet 2009, LAC / 2009 /26138, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111861/201.

(090134806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Nord Europe Life Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 59.361.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of June,
before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of Nord Europe Life Luxembourg, a société anonyme, existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel, and recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 59.361, incorporated pursuant to a notarial deed dated 29 May 1997, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 446 of 27 August 1997.

The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial dated 21 November 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2875 of 2 December 2008 (the "Company").

The meeting is opened at 9.00 a.m. with Mr Bernard LE BRAS, managing director of Nord Europe Life Luxembourg S.A., residing professionally in F-75008 Paris, 173, boulevard Haussmann, in the chair, who appointed as secretary Mr Hervé BERNARD, director, residing professionally in L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel.

The meeting elected as scrutineer Mr Jan REMIE, director, residing professionally in L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Allocation of 5% of the results brought forward as at 1 January 2008 to the legal reserve, i.e. an amount of 7,200.21 euro;

2. Reduction of the share capital by 8,382,552.38 euro relating to the amortization of accumulated losses of the Company. This reduction has resulted in the cancellation of 18474 shares.

3. Increase of the equity up to 7,000,000 euro by increasing the share capital of the Company by an amount of 6,801,692.11 euro together with a share premium of 198,307.89 euro. The share capital brought from 10,462,536.27 up to 17,264,228.39 euro by the creation and the issue of 14,990 shares;

4. Subsequent amendment of article 5, paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company.

5. Divers.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to this deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to allocate 5% of the results brought forward as at 1 January 2008 to the legal reserve, i.e. an amount of 7,200.21 euro.

Second resolution

The general meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of eight million three hundred eighty-two thousand five hundred fifty-two euro and thirty-eight cent (EUR 8,382,552.38) so as to bring it from its present amount of eighteen million eight hundred forty-five thousand eighty-eight euro and sixty-five cent (EUR 18,845,088.65) to ten million four hundred sixty-two thousand five hundred thirty-six euro and twenty-seven cent (EUR 10,462,536.27) by absorption of losses for the same amount and by cancellation of eighteen thousand four hundred seventy-four (18,474) shares.

The reality of the losses has been proved to the notary by the audited accounts of the company as at 31 December 2008 and by an interim balance sheet as at 31 March 2009.

Third resolution

The general meeting resolves to increase the share capital from its current amount of ten million four hundred sixty-two thousand five hundred thirty-six euro and twenty-seven cent (EUR 10,462,536.27), represented by twenty-three thousand and fifty-eight (23,058) shares without nominal value, up to seventeen million two hundred sixty-four thousand two hundred twenty-eight euro and sixty-five cent (EUR 17,264,228.39) through the issue of fourteen thousand nine hundred ninety (14,990) new shares, without nominal value.

The second shareholder, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe S.A.C., a company existing under the laws of France, having its registered office at 4, place Richebé, F-59000 Lille, recorded with the trade and companies' register of Lille (France), under number B320342264,

here represented by Mr Bernard LE BRAS, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Lille, France, on 22 June 2009,

has expressly waived its preferential subscription right in connection with the contemplated capital increase.

All of the fourteen thousand nine hundred ninety (14,990) new shares are subscribed by Nord Europe Assurance S.A., a company incorporated under the laws of France, having its registered office at 173, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, recorded with the trade and companies' register of Paris (France) under number 478 486 558,

here represented by Mr Bernard LE BRAS, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Paris, France, on 22 June 2009,

at a total price of seven million euro (EUR 7,000,000), out of which six million eight hundred one thousand six hundred ninety-two euro and eleven cent (EUR 6,801,692.11) are allocated to the share capital and one hundred ninety-eight thousand three hundred seven euro and thirty-nine cent (EUR 198,307.39) are allocated to the share premium.

The subscribed shares are fully paid up in cash by Nord Europe Assurance S.A., aforementioned, so that the total amount of seven million euro (EUR 7,000,000) is at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, Article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall read as follows:

"The Company has a subscribed share capital of seventeen million two hundred sixty-four thousand two hundred twenty-eight euro and sixty-five cent (EUR 17,264,228.39) divided into thirty-eight thousand and forty-eight (38,048) shares without nominal value."

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin,
par devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Nord Europe Life Luxembourg S.A., une société anonyme existant conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.361, constituée suivant acte notarié en date du 29 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 466 du 27 août 1997.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 21 novembre 2008, acte publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, numéro 2875 du 2 décembre 2008 (ci-après la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 9h00 sous la présidence de Monsieur Bernard LE BRAS, administrateur-délégué de Nord Europe Life Luxembourg S.A., demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 173, boulevard Haussmann, qui désigne comme secrétaire Monsieur Hervé BERNARD, directeur, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jan REMIE, directeur, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel.

L'assemblée étant ainsi constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter:

I- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Affectation de 5% du report à nouveau au 1^{er} janvier 2008 à la réserve légale soit un montant de 7.200,21 euros;
2. Réduction du capital à concurrence de 8.382.552,38 euros, relatif à l'amortissement des pertes cumulées de la Société. Cette réduction s'est traduite par l'annulation de 18.474 actions;
3. Augmentation des fonds propres à concurrence de 7.000.000 euros soit une augmentation du capital de 6.801.692,11 euros assorti d'une prime d'émission de 198.307,89 euros. Le capital social est porté de 10.462.536,27 euros à 17.264.228,39 euros par la création et l'émission de 14.990 actions;
4. Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts de la société;
5. Divers

II- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les personnes comparantes resteront attachées à cet acte.

III- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'affecter 5% du report à nouveau au 1^{er} janvier 2008 à la réserve légale, soit un montant de 7.200,21 euros.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société pour un montant de huit millions trois cent quatre-vingt-deux mille cinq cent cinquante-deux euros et trente-huit centimes (EUR 8.382.552,38), pour le ramener de son montant actuel de dix-huit millions huit cent quarante-cinq mille quatre-vingt-huit euros et soixante-cinq cents (EUR 18.845.088,65) à dix millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent trente-six euros et vingt-sept centimes (EUR 10.462.536,27) par absorption de pertes à due concurrence et par annulation de dix-huit mille quatre cent soixante-quatorze (18.474) actions.

La réalité des pertes a été prouvée au notaire par un bilan audité de la Société au 31 décembre 2008 et par un bilan intermédiaire au 31 mars 2009.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de son montant actuel dix millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent trente-six euros et vingt-sept centimes (EUR 10.462.536,27) représenté par vingt-trois mille cinquante-huit (23.058) actions sans désignation de valeur nominale, jusqu'à dix-sept millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-huit euros et trente-neuf centimes (EUR 17.264.228,39) par l'émission de quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix (14.990) nouvelles actions sans désignation de valeur nominale.

Le deuxième actionnaire, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe S.A.C., une société de droit français, ayant son siège social au 4, place Richebé F-59000 Lille, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Lille, France, sous le numéro RCS Lille B320342264,

ici représentée par Monsieur Bernard LE BRAS, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lille, France, le 22 juin 2009,

a expressément renoncé à son droit préférentiel de souscription en rapport avec l'augmentation de capital prévue.

L'intégralité des quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix (14.990) actions nouvelles est souscrite par Nord Europe Assurance S.A., une société existant selon les lois de France, ayant son siège social au 173, Boulevard Hausmann, 75008 Paris, France, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Paris, France, sous le numéro 478 486 558,

ici représentée par Monsieur Bernard LE BRAS, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, France, le 22 juin 2009,

pour un montant total de sept millions d'euros (EUR 7.000.000), dont six millions huit cent un mille six cent quatre-vingt-douze mille euros et onze centimes (EUR 6.801.692,11) sont affectés au capital social et cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent sept euros quatre-vingt-neuf cents (EUR 198.307,89) sont affectés à la prime d'émission.

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire par Nord Europe Assurance S.A., susmentionnée, et le montant total de sept millions d'euros (EUR 7.000.000) est à la disposition de la Société, tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, paragraphe 1 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

«La Société a un capital souscrit de dix-sept millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-huit euros et trente-neuf centimes (EUR 17.264.228,39), représenté par trente-huit mille quarante-huit (38.048) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. LE BRAS, H.BERNARD, J. REMIE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 03 juillet 2009, LAC / 2009 /26117, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111856/186.

(090134753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Synchan Management Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.468.

In the year two thousand and nine, on the eleventh day of June,

before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of Synchan Management Invest S.C.A., a société en commandite par actions, governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated pursuant to a notarial deed dated 27 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 125 of 6 February 2007 and recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number B 122.468.

The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 8 August 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 2413 of 25 October 2007.

The meeting is declared open at 3 p.m. with Mr Matteo Cirila, investment manager, residing in Milan, Italy, in the chair, who appointed as secretary Mr Giovanni Guglielmi, investment manager, residing in Milan, Italy.

The meeting elected as scrutineer Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the issued capital of the Company by an amount of eight hundred fifty-two thousand eight hundred forty-eight euro and seventy-five cent (EUR 852,848.75) so as to raise it from its present amount of eighty-one thousand three hundred twelve euro and fifty cent (EUR 81,312.50) to nine hundred thirty-four thousand one hundred sixty-one euro and twenty-five cent (EUR 934,161.25) divided into seven hundred forty-three thousand nine hundred ninety-seven (743,997) class A ordinary shares, three thousand three hundred thirty-one (3,331) class B ordinary shares and one manager share, each such share having a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25).

2. To issue six hundred eighty-two thousand two hundred seventy-nine (682,279) new Class A Shares of the Company, each with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25), having the same rights and privileges attached thereto as the existing shares.

3. To accept subscription for and full payment in cash, including a share premium, of (i) five hundred twelve thousand twenty-two (512,022) new Class A Shares by Sinergia Con Imprenditori, (ii) seventy-six thousand eight hundred three (76,803) new Class A Shares by Cuneo Investimentos Consultadoria e Servicos Sociedade Unipessoal Lda, (iii) sixty-four thousand five hundred forty-five (64,545) new Class A Shares by FID-Fiduciaria Investimenti SpA and (iv) twenty-eight thousand nine hundred nine (28,909) new Class A Shares by Vis Value Partecipazioni S.r.l.

4. To acknowledge the waiver by all the shareholders of their preferential subscription rights.

5. To amend the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

6. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) That out of sixty-five thousand fifty (65,050) shares issued, fifty-seven thousand four hundred one (57,401) being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting. The general meeting has been duly convened by registered mail sent to all the shareholders on 3 June 2009.

(v) That the present meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of eight hundred fifty-two thousand eight hundred forty-eight euro and seventy-five cent (EUR 852,848.75) so as to raise it from its present amount of eighty-one thousand three hundred twelve euro and fifty cent (EUR 81,312.50) to nine hundred thirty-four thousand one hundred sixty-one euro and twenty-five cent (EUR 934,161.25) divided into seven hundred forty-three thousand nine hundred ninety-seven (743,997) class A ordinary shares, three thousand three hundred thirty-one (3,331) class B ordinary shares and one (1) manager share, each such share having a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25).

Second resolution

The general meeting acknowledges the waiver by all the existing shareholders of their preferential subscription rights.

Third resolution

The Meeting resolves to allot to the following shareholders the new shares as follows:

(i) SYNERGO SGR S.p.A., an Italian società di gestione del risparmio, with registered office in Milan, via Campo Lodigiano 3, registered with the Register of Enterprises of Milan, registration No. 04394120960 and with the Albo delle società di gestione del risparmio, registration No. 183, on behalf, in its capacity as managing company, of SINERGIA CON IMPRENDITORI, an Italian closed-end fund, with registered office in Milan, via Campo Lodigiano 3,

here represented by Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Milan, on 8 June 2009,

declares to subscribe to five hundred twelve thousand twenty-two (512,022) new Class A Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each, together with an amount of share premium of one million one hundred sixty-one thousand seventy-two dot six thousand three hundred sixty-five euro (EUR 1,161,072.6365) and to make payment in full for such new shares by an aggregate contribution in cash amounting to one million eight hundred one thousand one hundred dot one thousand three hundred sixty-five euro (EUR 1,801,100.1365).

(ii) Cuneo Investimentos Consultadoria e Servicos Sociedade Unipessoal Lda, a company incorporated under the laws of Portugal, having its registered office in Avenida Arringa, 77, Edificio marina Forum, 6 room 605, 9000-060 Funchal, Madeira, recorded with the Conservatorio do Registo Comercial da Zona da Madeira under number 03961/990209,

here represented by Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Funchal, on 9 June 2009,

declares to subscribe to seventy-six thousand eight hundred three (76,803) new Class A Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each, together with an amount of share premium of one hundred seventy-four thousand one hundred sixty dot two thousand one hundred fifty-two euro (EUR 174,160.2152) and to make payment in full, for such new shares by an aggregate contribution in cash amounting to two hundred seventy thousand one hundred sixty-three dot nine thousand six hundred fifty-two euro (EUR 270,163.9652).

(iii) FID-Fiduciaria Investimenti SpA, a company incorporated under Italian law, having its registered office at via Carlo Giuseppe Merlo n.3, 20122 Milan, Italy, registered with the Register of Enterprises of Milan, registration No. 00744370230,

here represented by Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Milan, on 10 June 2009,

declares to subscribe to sixty-four thousand five hundred forty-five (64,545) new Class A Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each, together with an amount of share premium of one hundred forty-six thousand three hundred sixty-three dot six thousand nine hundred seventy-nine euro (EUR 146,363.6979) and to make payment in full, for such new shares by an aggregate contribution in cash amounting to two hundred twenty-seven thousand forty-four dot nine thousand four hundred seventy-nine euro (EUR 227,044.9479).

(iv) Vis Value Partecipazioni S.r.l., a company incorporated under Italian law, having its registered office in via Giulietti, 928100 Novara, Italy, registered with the Register of Enterprises of Novara, Italy, registration No. 02010600035,

here represented by Ms Elisa Faraldo Talmon, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Novara, on 9 June 2009,

declares to subscribe to twenty-eight thousand nine hundred nine (28,909) new Class A Shares with a nominal value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each, together with an amount of share premium of sixty-five thousand five hundred fifty-four dot seven thousand five euro (EUR 65,554.7005) and to make payment in full, for such new shares by an aggregate contribution in cash amounting to one hundred one thousand six hundred ninety dot nine thousand five hundred five euro (EUR 101,690.9505).

The aggregate amount of two million four hundred euro (EUR 2,400,000) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary, who states that the conditions provided for in articles 26 and 32-1 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

The above mentioned proxies will, after having been initialled "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting resolves to amend article 6, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

"Art 6.1. Subscribed Capital. The Company has a subscribed capital of nine hundred thirty-four thousand one hundred sixty-one euro and twenty-five cents (EUR 934,161.25) represented by fully paid up shares, consisting of:

(a) seven hundred forty-three thousand nine hundred ninety-seven (743,997) class A ordinary shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the "Class A Ordinary Shares");

(b) three thousand three hundred thirty-one (3,331) class B ordinary shares with a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the "Class B Ordinary Shares");

(c) one (1) manager share, each such share having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25)."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at three thousand five hundred (EUR 3,500).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, the said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le onze juin,

par devant Maître Joëlle Baden, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Synchan Management Invest S.C.A., une société en commandite par actions, régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social se trouve au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte notarié en date du 27 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 125 du 6 février 2007, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro B 122.468.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 8 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2413 du 25 octobre 2007.

L'assemblée est ouverte à 15.00 sous la présidence de Monsieur Matteo Cirila, gestionnaire de fonds, demeurant à Milan, Italie, qui désigne comme secrétaire Monsieur Giovanni Guglielmi, gestionnaire de fonds, demeurant à Milan, Italie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmenter le capital de la Société d'un montant de huit cent cinquante-deux mille huit cent quarante-huit euros et soixante-quinze centimes (EUR 852.848,75) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-un mille trois cent douze euros et cinquante centimes (EUR 81.312,50) à un montant de neuf cent trente-quatre mille cent soixante et un euros et vingt-cinq centimes (EUR 934.161,25) réparti en sept cent quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (743.997) actions ordinaires de catégorie A, en trois mille trois cent trente et une (3.331) actions ordinaires de catégorie B et une (1) action de commandité, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune.

2. Émettre six cent quatre-vingt-deux mille deux cent soixante-dix-neuf (682.279) nouvelles actions de la Société de Catégorie A, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

3. Accepter la souscription et le paiement intégral en numéraire, y compris d'une prime d'émission de (i) cinq cent douze mille vingt-deux (512.022) actions nouvelles de Catégorie A par la société Sinergia Con Imprenditori, (ii) soixante-seize mille huit cent trois (76.803) actions nouvelles de Catégorie A par la société Cuneo Investimentos Consultadoria e Servicos Sociedade Unipessoal Lda, (iii) soixante-quatre mille cinq cent quarante-cinq (64.545) actions nouvelles de catégorie A par la société FID-Fiduciaria Investimenti SpA, et (iv) vingt-huit mille neuf cent neuf (28.909) actions nouvelles de catégorie A par la société Vis Value Partecipazioni S.r.l..

5. Constater la renonciation par tous les actionnaires à leurs droits préférentiels de souscription.

6. Modifier les statuts de la Société, afin de refléter les résolutions précitées ci-dessus.

7. Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.

(iv) Que sur soixante-cinq mille cinquante (65.050) actions émises, cinquante-sept mille quatre cent une (57.401) actions sont présentes ou représentées et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable. L'assemblée a été dûment convoquée par lettres recommandées envoyées à tous les actionnaires en date du 3 juin 2009.

(v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de huit cent cinquante-deux mille huit cent quarante-huit euros et soixante-quinze centimes (EUR 852.848,75) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-un mille trois cent douze euros et cinquante centimes (EUR 81.312,50) à un montant de neuf cent trente-quatre mille cent soixante et un euros et vingt-cinq centimes (EUR 934.161,25) réparti en sept cent quarante-trois mille neuf

cent quatre-vingt-dix-sept (743.997) actions ordinaires de catégorie A, en trois mille trois cent trente et une (3.331) actions ordinaires de catégorie B et une (1) action de commandité, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate la renonciation par tous les actionnaires existant à leur droit préférentiel de souscription.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'allouer aux actionnaires ci-dessous les actions comme suit:

(i) SYNERGO SGR S.p.A., une société italienne de gestion d'épargne, avec siège social à Milan, via Campo Lodigiano 3, immatriculée au Registre de Commerce de Milan sous le numéro 04394120960 et avec le registre des società di gestione del risparmio, numéro d'immatriculation 183, pour le compte, et en sa qualité de société de gestion de SINERGIA CON IMPRENDITORI, un closed-end fund de droit italien ayant son siège social à Milan, via Campo Lodigiano 3,

ici représentée par Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 8 juin 2009,

déclare souscrire à cinq cent douze mille et vingt-deux (512.022) actions nouvelles de catégorie A, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, ainsi qu'à un montant de prime d'émission d'un million cent soixante et un mille soixante-douze virgule six mille trois cent soixante-cinq euros (EUR 1.161.072,6365) et de libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport global en espèces d'un montant d'un million huit cent un mille cent virgule mille trois cent soixante-cinq euros (EUR 1.801.100,1365).

(ii) Cuneo Investimentos Consultadoria e Servicos Sociedade Unipessoal Lda, une société de droit portugais, ayant son siège social à Avenida Arringa, 77, Edificio marina Forum, 6, room 605, 9000-060 Funchal, Madeira, immatriculée au Conservatorio do Registo Comercial da Zona da Madeira sous le numéro 03961/990209,

ici représentée par Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Funchal, le 9 juin 2009,

déclare souscrire à soixante-seize mille huit cent trois (76.803) actions nouvelles de catégorie A, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (1,25) chacun, ainsi qu'à un montant de prime d'émission de cent soixante-quatorze mille cent soixante virgule deux mille cent cinquante-deux euros (EUR 174.160,2152) et de libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport global en espèces d'un montant de deux cent soixante-dix mille cent soixante-trois virgule neuf mille six cent cinquante-deux euros (EUR 270.163,9652).

(iii) FID-Fiduciaria Investimenti SpA, une société de droit italien, ayant son siège social à via Carlo Giuseppe Merlo n. 3, 20122 Milan, Italie, immatriculée au Registre de Commerce de Milan sous le numéro 00744370230,

ici représentée par Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 10 juin 2009,

déclare souscrire à soixante quatre mille cinq cent quarante-cinq (64.545) actions nouvelles de catégorie A, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, ainsi qu'à une prime d'émission de cent quarante-six mille trois cent soixante-trois virgule six mille neuf cent soixante-dix-neuf euros (EUR 146.363,6979) et de libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport global en espèces d'un montant de deux cent vingt-sept mille quarante-quatre virgule neuf mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 227.044,9479).

(iv) Vis Value Partecipazioni S.r.l., une société de droit italien, ayant son siège social à in via Giulietti, 928100 Novara, Italy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Novara, Italie, sous le numéro 02010600035,

ici représentée par Mademoiselle Elisa Faraldo Talmon, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Novara, le 9 juin 2009,

déclare souscrire a vingt-huit mille neuf cent neuf (28.909) actions nouvelles de catégorie A d'une valeur nominale d'un euro et vingt cinq centimes (EUR 1,25) chacune, ainsi qu'à une prime d'émission de soixante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre virgule sept mille cinq euros (EUR 65.554,7005), de libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport global en espèce d'un montant de cent un mille six cent quatre-vingt-dix virgule neuf mille cinq cent cinq euros (EUR 101.690,9505).

Le montant global de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000) est désormais à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné, lequel déclare que les dispositions des articles 26 et 32-1 de la loi du 10 août 1915, telles que modifiées, ont été respectées.

Les procurations précitées resteront, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6, alinéa premier, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«Art. 6.1. Capital souscrit. Le capital social souscrit est fixé à neuf cents trente-quatre mille cent soixante et un euros et vingt-cinq centimes (EUR 934.161,25.-) représenté par des actions entièrement libérées, se composant de:

(a) sept cents quarante-trois mille neuf cents quatre-vingt-dix-sept actions ordinaires de catégorie A, d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions Ordinaires de Catégorie A»);

(b) trois mille trois cents trente et une actions ordinaires de catégorie B d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions Ordinaires de Catégorie B»);

(c) une (1) action de commandité, chacune de ces actions ayant une valeur nominale de un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) (l'«Action de Commandité».)»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à trois mille cinq cents euros (EUR 3.500).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. CIRLA, G. GUGLIELMI, E. FARALDO TALMON et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juin 2009, LAC / 2009 /23366, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 10 juillet.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111857/256.

(090134764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

SCI Pepla, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8081 Bertrange, 139, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg E 4.129.

L'an deux mille neuf.

Le dix-neuf août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee.

2.- Madame Anna-Maria PETRUZZI, employée privée, demeurant à L-2155 Luxembourg, 154, Muehlenweg.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société civile immobilière SCI PEPLA, avec siège social à L-8081 Bertrange, 139, rue de Mamer, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro E 4129 (NIN 2009 7001 236).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 août 2009, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Que le capital social s'élève au montant de deux mille cinq cents Euros (€ 2.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25.-) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Antonio PLANTONE, prénommé, cinquante parts sociales	50
2.- Madame Anna-Maria PETRUZZI, prénommée, cinquante parts sociales	50
TOTAL: cent parts sociales	100

Ensuite les comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Résolution unique

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet:

- la gestion, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur par vente, achat, échange, lotissement, location, prise de bail ou de toutes autres manières de propriétés immobilières,

- la participation, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises se rattachant directement ou indirectement aux objets ou aux activités mentionnés ci-dessus, par toutes voies de droit,

- le cautionnement en faveur d'autres personnes morales et physiques;

- et généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter leur développement, le tout à l'exclusion de toutes activités commerciales ou industrielles.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: A. PLANTONE, A.-M. PETRUZZI, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 20 août 2009. Relation: ECH/2009/1176. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Releveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 août 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009111959/44.

(090134815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Wise Technology Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. Frederiksberg Sàrl).**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 146.410.

In the year two thousand and nine,

On the sixteenth day of July,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

There appeared:

1.- "WISE INTERNATIONAL LIMITED", a company under the Laws of New Zealand, having its registered office in NZ-1143 Auckland, Level 4, 48, Courthouse Lane, registered at the Registrar of Companies of Auckland (New Zealand) under number 2237007,

represented here by Mrs Catherine LUN, private employee, residing professionally in L-1141 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

by virtue of a proxy under private seal given on 10 July 2009,

2.- Mr Daniel REECE, director, residing professionally in DK-1265 Copenhagen, Frederiksgade 21,

represented here by Mrs Catherine LUN, previously named,

by virtue of a proxy under private seal given on 10 July 2009.

Said proxies, initialled "ne varietur", will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, declared and requested the notary to state that:

1. Mr Daniel REECE, previously named, acting as manager of "Frederiksberg SARL", a "société à responsabilité limitée", having its registered office in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, incorporated by deed of undersigned notary, on 7 May 2009, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 1227 on 25 June 2009, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 146,410, declares to accept, according to article 190 of the Law of 18 September 1933 on limited companies, respectively article 1690 of the Civil Code, the transfer of one hundred twenty-five (125) shares, on 9 July 2009, from "PHOENIX INVESTERING ApS", a Danish company, with registered offices in DK-1265 Copenhagen, Frederiksgade 21, registered in the Copenhagen Commercial and Companies' Register under number 30082044, to "WISE INTERNATIONAL LIMITED", previously named.

2. "WISE INTERNATIONAL LIMITED", previously named, is the only shareholder of "Frederiksberg SARL" after the aforementioned transfer of shares.

The sole shareholder decides to amend the second paragraph of article six of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

" **Art. 6. (Second Paragraph).** The one hundred twenty five (125) shares have been subscribed by the sole partner "WISE INTERNATIONAL LIMITED", a company under the Laws of New Zealand, having its registered office in NZ-1143 Auckland, Level 4, 48, Courthouse Lane, registered at the Registrar of Companies of Auckland (New Zealand) under number 2237007."

3. The sole shareholder decides to change the name of the corporation to "Wise Technology SARL", and, as a consequence, to amend the article three of the Articles of Incorporation, to give it the following wording:

" **Art. 3.** The name of the company shall be "Wise Technology SARL", "société à responsabilité limitée"."

4. The sole shareholder decides to change the financial year of the company so as to set the new financial year from the first day of July to the thirtieth day of June of each year, and decides to amend article thirteen of the Articles of Incorporation to give it the following wording:

" **Art. 13.** The company's financial year shall commence on the first day of July and end on the thirty June of each year."

The first financial year that has begun on the date of the company's constitution shall end on the thirtieth day of June two thousand and ten.

5. Thereupon, Mr Daniel REECE, previously named, declares to resign as manager of the company.

The sole shareholder decides to accept the resignation of Mr Daniel REECE, previously named, as manager of the company, and to grant him full discharge for his mandate up to this date.

The company is validly committed, in all circumstances, by the signature of the sole manager, Mr Casper SLUMSTRUP.

6. The sole shareholder decides to appoint for six (6) years, three statutory auditors, namely:

- Mr Michael VESTHARDT, lawyer, residing professionally in DK-2100 Copenhagen, Stockholmegade 41,
 - Mr Claus HECHT-JOHANSEN, entrepreneur, residing in GB-KT13 OPX Surrey, St. Georges Hill, Weybridge, Atlantis, Old Avenue,
 - Mr Flemming DAHLIN, inventor / design manager, residing in DK- 3230 Graested, 2, Ovrevangen,
- who shall have the powers and the responsibility determined by the article 62, paragraphs 1 and 3, of the Companies' Law.

7. The cost and fees of the present deed are borne by the company.

8. For the publications and deposits, all powers are given to the bearer of a certified copy of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English text will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

L'an deux mille neuf,

Le seize juillet,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- "WISE INTERNATIONAL LIMITED", société de droit néozélandais, ayant son siège social à NZ-1143 Auckland, Level 4, 48, Courthouse Lane, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Auckland (Nouvelle Zélande) sous le numéro 2237007,

ici représentée par Madame Catherine LUN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 juillet 2009,

2.- Monsieur Daniel REECE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade 21,

représenté par Madame Catherine LUN, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 juillet 2009.

Les procurations prémentionnées, paraphées "ne varietur", resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Daniel REECE, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée "Frederiksberg SARL", avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 7 mai 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1227 du 25 juin 2009, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 146.410, déclare accepter au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code civil, la cession de cent vingt-cinq (125) parts sociales, en date du 9 juillet 2009, par la société "PHOENIX INVESTERING ApS", société de droit danois, ayant son siège social à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade 21, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Copenhague sous le numéro 30082044, à la société "WISE INTERNATIONAL LIMITED", prénommée,

2. "WISE INTERNATIONAL LIMITED", prénommée, est l'unique associée de la société après la cession de parts qui précède.

L'associée unique décide de modifier l'alinéa deux de l'article six des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6. (Alinéa deux).** Les cent vingt-cinq (.125) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, "WISE INTERNATIONAL LIMITED", société de droit néozélandais, ayant son siège social à NZ-1143 Auckland, Level 4, 48, Courthouse Lane, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Auckland (Nouvelle Zélande) sous le numéro 2237007."

3. L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en "Wise Technology SARL", et de modifier en conséquence l'article trois des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 3.** La société prend la dénomination de "Wise Technology SARL". société à responsabilité limitée."

4. L'associée unique décide de modifier l'année sociale de la société et de fixer la nouvelle année sociale du premier juillet au trente juin de chaque année, et dès lors, de modifier l'article treize des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 13.** L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année."

Le premier exercice social qui a commencé le jour de la constitution finira le trente juin deux mille dix.

5. Et ensuite, Monsieur Daniel REECE, prénommé, déclare démissionner de son mandat de gérant de la société.

L'associé unique déclare accepter la démission de Monsieur Daniel REECE, prénommé, de ses fonctions de gérant de la société et de lui donner décharge pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

La société sera engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant unique, à savoir Monsieur Casper SLUMSTRUP.

6. L'associée unique décide de nommer, pour une durée de six ans, trois commissaires, à savoir

- Monsieur Michael VESTHARDT, avocat, demeurant professionnellement à DK-2100 Copenhague, Stockholmsgade 41,

- Monsieur Claus HECHT-JOHANSEN, entrepreneur, demeurant à GB-KT13 OPX Surrey, St. Georges Hill, Weybridge, Atlantis, Old Avenue,

- Monsieur Flemming DAHLIN, inventeur / responsable design, demeurant à DK-3230 Graested, 2, Ovrevangen, lesquels auront les pouvoirs et la responsabilité déterminés par l'article 62, alinéas 1 et 3 de la loi sur les sociétés.

7. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la société.

8. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnée au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante des comparants, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Lun, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 juillet 2009. Relation LAC / 2009 / 29509. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009111933/135.

(090134616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Gamet Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.865.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth of June.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PEF V Investments Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 105 291, here represented by Mr Max Kremer, licencié en droit, residing in Wasserbillig, by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg on 19 June 2009.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party acting as the sole shareholder of Gamet Holdings S.A., a société anonyme, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register

under number B 132.865, incorporated pursuant to a notarial deed dated 26 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 21 November 2007, number 2673, which articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 16 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 11 August 2008, number 1959 (hereinafter the «Company»), and representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to approve the share option plan adopted by the board of directors of the Company on 19 June 2009 under the name "Gamet Holdings S.A. 2008 Share Option Plan".

Second resolution

The sole shareholder acknowledges the special report issued by the board of directors of the Company regarding the increase of the authorized share capital of the Company and provided for by article 32-3(5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Third resolution

The sole shareholder further resolves to increase the authorized share capital of the Company from its current amount of four million two hundred forty thousand euro (EUR 4,240,000) represented by forty-two million four hundred thousand (42,400,000) shares with a nominal value of ten cent (EUR 0.10) each, by an amount of sixty thousand euro (EUR 60,000) up to four million three hundred thousand euro (EUR 4,300,000) represented by forty-three million (43,000,000) shares with a nominal value of ten cent (EUR 0.10) each.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole shareholder resolves to amend the 3rd and 4th paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company as follows:

"3. The authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at four million three hundred thousand euro (EUR 4,300,000) represented by forty-three million (43,000,000) shares with nominal value of ten cent (EUR 0.10) each.

4. During a period to expire no later than a term of five (5) years from the date of publication of the present restated article, the board of directors will be and is hereby authorised to issue shares with or without share premium and to grant options to subscribe for shares. Such options and shares may be issued from time to time under the incentive plan adopted by the board of directors on June 19, 2009 (the "Approved Stock Option Plan"). Options or shares can only be granted within the Approved Stock Option Plan. Any amendments, alternations or suspension of the Approved Stock Option Plan may be adopted by the board of directors upon approval of the general meeting. Such increased amounts of capital need not to be subscribed in full, but may be subscribed for, sold and issued as the board of directors may from time to time decide. The term or extent of this authority may be extended by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders in general meeting, as the case may be, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The board of directors is also authorised to issue such shares without reserving to the existing shareholders any preferential subscription rights. The board of directors may delegate to any duly authorised person, the power of accepting, subscription and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

The final number of shares issued under the Approved Stock Option Plan will be equal to:

$$TNS = 5\% (A + B - C - D) / EV - NV$$

Where:

TNS - Total Number of Shares

A - total revenue of PEF V Investments Holdings S.à r.l. from disposal of all of its Shares in the Company plus any dividends paid out by the Company to PEF V Investments Holdings S.à r.l.

B - nominal value of Shares obtained by all Grantees under the Approved Stock Option Plan

C - PLN equivalent of EUR 31,750,000

D - all costs and expenses incurred by PEF V Investments Holdings S.à r.l. in connection with actual or attempted exiting from the Company (in particular including all advisory and other expenses incurred in connection with any attempts to launch an initial public offering or private offer of shares of the Company)

NV - nominal value of 1 Share

EV - exit value of 1 Share"

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-neuf du mois de juin.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PEF V Investments Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.291, ici représentée par Monsieur Max Kremer, licencié en droit, demeurant à Wasserbillig, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 19 juin 2009.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant que seule actionnaire de Gamet Holdings S.A., une société anonyme ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.865, constituée suivant acte notarié en date du 26 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 novembre 2007, numéro 2673, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 août 2008, numéro 1959 (la «Société»), et représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide d'approuver le plan d'option sur actions adopté par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2009 sous le nom de «Gamet Holdings S.A. 2008 Share Option Plan».

Deuxième résolution

L'actionnaire unique prend connaissance du rapport spécial émis par le conseil d'administration de la Société concernant l'augmentation du capital autorisé de la Société et prévu à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital autorisé de la Société de son montant actuel de quatre millions deux cent quarante mille euros (EUR 4.240.000) représenté par quarante-deux millions quatre cent mille (42.400.000) actions ayant une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune par un montant de soixante mille euros (EUR 60.000) jusqu'à un montant de quatre millions trois cent mille euros (EUR 4.300.000) représenté par quarante-trois millions (43.000.000) d'actions ayant une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'actionnaire unique décide de modifier le 3^e et le 4^e paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

«3. Le capital autorisé, le capital souscrit inclus, est fixé à quatre millions trois cent mille euros (EUR 4.300.000) représenté par quarante-trois millions (43.000.000) d'actions ayant une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune.

4. Pendant une période n'expirant pas plus de cinq (5) ans à compter de la date de publication du présent article modifié, le conseil d'administration sera et est par la présente autorisé à émettre des actions avec ou sans prime d'émission et de garantir un droit de souscription sur ces actions. De tels droits de souscription et actions peuvent être émis de temps en temps dans le cadre du plan d'options sur actions adopté par le conseil d'administration en date du 19 juin 2009 (le «Plan d'Options Approuvé»). Des droits de souscription ou des actions ne peuvent être accordés que dans le cadre de ce Plan d'Options Approuvé. Toutes modifications, alternances ou suspensions du Plan d'Options Approuvé peuvent être décidées par le conseil d'administration suite à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires. De telles augmentations de capital n'ont pas besoin d'être souscrites intégralement, mais pourront être souscrites, vendues et émises de la manière arrêtée par le conseil d'administration au moment donné. La durée ou l'étendue de cette autorisation pourra être prolongée par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires, selon le cas, adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts. Le conseil d'administration pourra également émettre ces actions sans réserver aux actionnaires existants un droit de souscription préférentiel. Le conseil d'administration pourra déléguer à une quelconque personne dûment autorisée, le pouvoir d'accepter des souscriptions et de percevoir les paiements représentant en tout ou en partie une telle augmentation de capital.

Le montant total des actions émises sous le Plan d'Options Approuvé sera égal à:

NTA = 5% (A+B-C-D) / VS-VN

Avec:

NTA: Nombre Total d'Actions

A: revenu total de PEF V Investments Holdings S.à r.l. provenant de la disposition de toutes ses Actions dans la Société plus tous les dividendes payés par la Société à PEF V Investments Holdings S.à r.l..

B: valeur nominale des Actions obtenue par tout Acquéreur conformément au Plan d'Options Approuvé

C: PLN équivalent à EUR 31.750.000

D: tous les coûts et dépenses engendrés par PEF V Investments Holdings S.à r.l. en relation avec la sortie réelle ou la tentative de sortie de la Société (et incluant en particulier toutes les dépenses de conseil et autres dépenses en relation avec toutes tentatives de lancer une offre publique d'achat ou une offre privée sur les actions de la Société)

VN: valeur nominale d'1 Action

VS: valeur de sortie d'1 Action »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. KREMER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juin 2009, LAC / 2009 /24371, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111855/149.

(090134748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Jenissei S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 132.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009112102/10.

(090134792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Business Maintenance Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 140.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009112104/10.

(090134788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

Field Point PE V (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.685.

Die Bilanz vom 31 Dezember 2008 wurde dem Handels-, und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2009112110/10.

(090134182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.
